



on peut estimer que la baisse est le résultat des premières campagnes de prévention.»

Autre tendance rassurante (lire également l'interview ci-dessous), si la Belgique caracole dans le top des pays européens, son système de santé produit un taux de mortalité parmi les plus faibles d'Europe.

# 138

Ces quinze dernières années, le nombre de cancers de la peau (toutes formes confondues) a augmenté de 138 % chez la femme et de 130 % chez l'homme.

Entre 2004 et 2021, on est passé de 61.524 cancers diagnostiqués annuellement à

84.954. © PIERRE-YVES THIENPONT.

## Le cancer s'explique par nos modes de vie

Le cancer est dépisté précocement, plus grandes sont les chances de guérison. D'où notre bon classement en matière de mortalité du cancer par rapport à la moyenne européenne.

La hausse est particulièrement marquée chez les femmes. Pourquoi ?

Ici aussi, le mode de vie constitue une piste d'explication. Si on prend le cancer du poumon, par exemple, c'est désormais (depuis 2021) le deuxième cancer le plus fréquent chez la femme comme chez l'homme. C'est une conséquence directe du tabagisme en recrudescence chez les femmes depuis une vingtaine d'années : comme le cancer met plusieurs décennies à se développer, la progression se remarque aujourd'hui.

Quelles sont les tumeurs les plus fréquentes ?

Chez l'homme, c'est le cancer de la prostate (11.774 cas en 2021) et chez la femme, le cancer du sein (11.319), suivis par le cancer du poumon avec, respectivement, 5.675 et 3.517 cas en 2021. Le cancer colorectal arrive en troisième position avec 4.387 cas chez l'homme et 3.494 chez la femme. A noter aussi que le risque de cancer de la peau en Belgique augmente chaque année d'environ 5 à 10 %. Plusieurs raisons à cela : une exposition accrue au soleil, une protection insuffisante, mais aussi la diminution de la couche d'ozone qui fait qu'on est moins protégé contre les UV.

Quelle est l'évolution de la prise

en charge de ces cancers ?

On va de plus en plus vers une approche personnalisée. En ce sens, la recherche fondamentale et clinique est cruciale et très performante en Belgique. Sans oublier le dépistage qui, j'insiste, est aussi essentiel. Notre pays est par exemple celui où l'incidence du cancer du sein est la plus élevée en Europe en nombre absolu de nouveaux cas, ce qui peut être lié à un dépistage systématique : environ la moitié des femmes en âge de faire un mammotest (gratuit en Belgique pour les femmes de 50 à 69 ans, NDLR) le font. On décèle donc des tumeurs de façon plus précoce, ce qui est associé à un meilleur pronostic : 92 % de survie à cinq ans, tous cancers du sein confondus.

Idem pour le cancer du côlon : les lésions précancéreuses peuvent être dépistées précocement chez les gens à risque (dont les membres de la famille de première lignée ont développé ce type de cancer), ce qui augmente les chances de guérison. C'est un vrai message d'espoir. Plus un cancer est détecté tôt, plus grande sera la survie. C'est aussi pour cela qu'il faut rappeler l'importance de l'autopalpation dans le cas du cancer du sein ou des testicules.

Prévenir le cancer peut se faire par une hygiène de vie optimale (ce que nous avons en main) ainsi qu'un diagnostic précoce par participation au dépistage systématique ; et nous avons la chance en Belgique d'avoir des soins accessibles et performants ainsi que des équipes de recherche très performantes.



A noter aussi que le risque de cancer de la peau en Belgique augmente chaque année d'environ 5 à 10 %



RECYCLAGE

## Les batteries lithium-ion : des bombes incendiaires dans les déchets

Denuo, la fédération des entreprises de recyclage, tire la sonnette d'alarme. Les incendies se multiplient dans les centres de recyclage à cause de batteries lithium-ion mal triées.

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

On les retrouve partout : dans les brosses à dents, les écouteurs sans fil, les jouets, les cigarettes électroniques, les perceuses, les smartphones... Les batteries lithium-ion ont envahi notre quotidien et ce, au grand dam des entreprises de recyclage pour qui elles sont devenues un vrai cauchemar. « Pas un jour ne se passe sans qu'un de nos membres ne mentionne un incident », explique Marine Ronquetti, conseillère chez Denuo, la fédération du secteur de recyclage, qui qualifie la situation de « catastrophe ».

Contrairement aux piles plus anciennes, les batteries lithium-ion contiennent des substances très réactives et des électrolytes qui peuvent s'enflammer ou exploser en cas de court-circuit, de surchauffe ou de dommage. C'est ce qui arrive lorsque des batteries ont été mal triées et se retrouvent dans un flux de déchets qui n'est pas le leur. Elles vont être éventrées ou écrasées lors du processus mécanique de tri et de recyclage et provoquer des incendies.

« Tous les flux de déchets sont concernés », souligne Marine Ronquetti. « On parle souvent des entreprises de recyclage de métaux qui sont confrontées au problème des trottinettes électriques mais ça touche aussi la filière papier/carton avec les cartes de vœux musicales et la filière PMC. Maintenant qu'on a élargi l'usage du sac bleu à toute une série de nouveaux plastiques, des gens se mettent à jeter des objets en plastique qui ne sont pas des emballages, comme des jouets avec piles. »

Des dégâts importants

Les incidents sont en augmentation. « La plupart du temps, il s'agit d'un départ d'incendie qui est vite repéré grâce aux dispositifs de détection dans lesquels nous avons investi », explique Marine Ronquetti. « Dans ce cas, il faut arrêter la chaîne de tri ou de recyclage, asperger d'eau la matière première etc., ce qui engendre des pertes économiques. » Mais les dégâts peuvent être bien plus importants car les incendies lithium-ion sont difficiles

à éteindre. Dans le pire des cas, l'incendie n'est pas maîtrisé et on en arrive à une destruction complète du bâtiment et des machines. C'est ce qui est arrivé en 2018 à une entreprise wallonne de recyclage de papier/carton. Dont coût : 1,2 million d'euros.

Le risque est devenu tel que le secteur peine à trouver des assureurs. « Les compagnies nous imposent différentes exigences comme des investissements dans des dispositifs de détection d'incendie, la formation du personnel, la mise en place de procédures avec les services de pompiers – mais parfois, cela ne suffit pas et certains sites trop à risque ne trouvent plus d'assureurs ou la prime est trop élevée », poursuit Marine Ronquetti.

Une consigne

Le phénomène étant appelé à s'aggraver avec le succès de plus en plus grand de ces piles, Denuo tire la sonnette d'alarme et demande des mesures urgentes aux responsables politiques et fabricants. Elle plaide notamment pour la mise en place d'un système de consigne qui inciterait financièrement les consommateurs à trier mieux et davantage leurs piles ou pour la création d'une filière de collecte spécifique aux piles lithium-ion (en complément de la filière existante Bebat) qui pourrait passer, comme au Royaume-Uni, par du porte-à-porte.

La fédération demande aussi aux autorités publiques de financer des campagnes de sensibilisation auprès du grand public, aux assureurs de constituer un fonds des calamités pour venir en aide aux entreprises victimes de ces incendies et aux producteurs de batteries, de créer un fonds pour soutenir la recherche sur des systèmes de détection des piles à lithium-ion. Denuo demande enfin le retrait du marché de certains objets problématiques comme les cigarettes électroniques jetables, les cartes de vœux musicales ou encore les chaussures « lumineuses ».

Les batteries lithium-ion ont envahi notre quotidien et ce, au grand dam des entreprises de recyclage pour qui elles sont devenues un vrai cauchemar. © D.R.

